

✠ **Pôle de service EAST BROUGHTON**

230 Principale, East Broughton, G0N-1G0;
418-427-2323; fax : 427-3305
fabriqueeb@globetrotter.net

✠ **Pôle de service ROBERTSON**

5746, Boul. Frontenac Est, Thetford-Mines, G6H-4H7;
418-335-2252; fax : 335-3893
fabriquerob@globetrotter.net

Robertson, le 6 octobre 2005

CC - 89M
C. G. - PATRIMOINE
RELIGIEUX

Secrétariat des Commissions,
a/s de M. Marc Painchaud,
Édifice Pamphile Lemay,
1035, rue des Parlementaires,
3^e étage, Québec, G1A-1A3

Mesdames et Messieurs,
Membres de la Commission,

Nous sommes 2 prêtres de confession catholique et nous portons la responsabilité première de l'animation pastorale de 9 communautés chrétiennes et d'une desserte rassemblées au cœur de l'Unité pastorale « Pentecôte-Côtes ». Cette Unité se situe à l'Est de Thetford et dessert les communautés chrétiennes suivantes : St-Antoine Daniel, St-Méthode, Très-Saint Cœur de Marie (toutes 3 rassemblées dans la nouvelle municipalité d'Adstock), l'Immaculée Conception de Robertson et St-Antoine de Pontbriand (qui ont été fusionnées avec la ville de Thetford), St-Jacques de Leeds, St-Pierre de Broughton, East Broughton et Ste-Clotilde, ainsi que la desserte de Kinnear's Mills. Concrètement, nous avons à porter la responsabilité, avec les différents Conseils de Fabrique ou de Syndic, de la gestion de 11 lieux de culte (9 églises et 2 chapelles). Nos communautés varient de 350 à 2,926 citoyens. C'est donc à titre de praticiens, ayant à faire face quotidiennement aux défis que représentent la gestion, l'entretien, la sauvegarde et la mise en valeur des biens patrimoniaux que sont nos églises, que nous voulons vous exposer certains points.

MISE EN
SITUATION

À titre de pasteurs qui oeuvrons sur le terrain, nous savons que ce qui a présidé à l'érection et à l'édification de ces communautés et de leurs biens patrimoniaux, c'est la réalité d'un « tonus » communautaire. Nous sommes habités par le souci de stimuler ce tonus communautaire qui peut susciter, encore aujourd'hui, une revitalisation de nos communautés.

Les conditions qui prévalaient lors de la naissance de nos communautés étaient de fait du « sport extrême »... C'est parfois avec seulement 5\$ dans le fond de leurs poches que les gens entraient dans l'automne et c'est avec ce qui leur restait qu'ils ont su faire preuve de créativité et qu'ils ont bâti ces lieux qui exprimaient leur foi et leur attachement à des valeurs qui les faisaient vivre et qui sont devenus ces biens patrimoniaux dont nous avons la charge.

MISE EN
SITUATION
(suite)

Aujourd'hui, cet héritage précieux qui nous a été légué nous interpelle dans nos capacités et dans les priorités que nous choisissons de faire nôtres. Ces lieux qui, encore aujourd'hui représentent des chefs-d'œuvre de construction, sont les témoins d'un courage et d'une détermination qui se sont nourris au cœur de la foi et de la solidarité et qui a permis d'ouvrir un avenir qui est devenu notre présent. Nous croyons que c'est en stimulant le tonus de la vie communautaire que nous pourrions permettre à une vie nouvelle de rebondir. Tout cela pourrait sembler du rêve; cependant, nous portons à votre attention ce qui s'est vécu à l'intérieur d'une communauté de l'Unité dont nous nous avons été témoins :

- *En 2001, environ 50 bénévoles se sont impliqués pour réaliser des travaux de renforcement de la structure de la toiture qui menaçait de s'écrouler; tout un chantier s'est mis en place : garages extérieurs où l'on procédait aux travaux de soudure (en plein hiver, à l'intérieur de 3 garages temporaires bout à bout), travaux de perçage au sous-sol de l'église, transport des poutres via l'église jusqu'au jubé de l'orgue et de là jusqu'au grenier... installation des poutres d'acier; en 2 mois des travaux estimés à 235,000\$ furent réalisés pour un montant de 85,000\$.*
- *Plus près de nous, au printemps 2002, 15,000 heures de bénévolat furent déployées par plus de 75 personnes pour la réfection et la transformation complète du presbytère afin qu'il puisse abriter, au rez-de-chaussée, un Centre de Jour pour personnes handicapées tout en conservant son usage de résidence pour le prêtre, au 1^{er} étage. Par la même occasion, un secrétariat était aménagé au sous-sol de la sacristie avec des installations plus fonctionnelles, encore mieux ajustées au service de la vie.*

À la lumière de ces événements et de bien d'autres, nous croyons pouvoir affirmer que cet engagement des personnes dans la sauvegarde de leur patrimoine, leur permet de s'approprier davantage ces lieux, d'en devenir fiers et de se préoccuper de leur conservation.

Il est bien vrai que dans des communautés rurales, et plus particulièrement dans les petites communautés rurales, l'église demeure le pôle de référence et d'identification pour la majorité des citoyens et citoyennes, qu'ils soient croyants ou non. Même si cet élément est incontournable, le défi de la conservation et de l'entretien des biens patrimoniaux demeure un fardeau de plus en plus lourd puisqu'il ne repose que sur les épaules d'un petit nombre. Il arrive que dans certaines communautés, l'église soit le seul point de référence, le seul lieu communautaire qui reste encore à la disposition des gens comme signe et espace de rassemblement.

De fait, la population que nous desservons (environ 11,000 personnes) doit défrayer 11 fois le coût de l'entretien, du chauffage, des assurances, des réparations, etc. (puisque nous avons 11 lieux de culte), alors que dans des agglomérations plus nombreuses, souvent, pour une population identique ou supérieure, il n'y a qu'une seule église à entretenir.

Nous sommes bien conscients que des choix difficiles nous attendent... l'idéal serait de garder tous les lieux de culte ouverts, mais la réalité amènera probablement les responsables à faire d'autres choix en se départissant de quelques édifices, en raison principalement des coûts que représentent leur maintien et leur sauvegarde. Ceci étant dit, soyons bien réalistes : il nous apparaît que très peu de personnes ou de groupes, dans notre milieu, seront intéressés à se porter acquéreurs de ces bâtiments pour mille et une raisons, en particulier à cause du fardeau financier qu'ils représentent.

*Dans une des communautés où nous oeuvrons, des démarches ont été entreprises pour l'obtention d'une subvention de la Fondation du Patrimoine pour la réalisation de travaux de restauration qui deviennent plus qu'urgents parce que la toiture coule à plusieurs endroits et qu'elle met en péril des travaux réalisés à fort coût à l'intérieur de l'église. Nous sommes bien conscients que le gouvernement ne peut répondre à toutes les demandes, mais ne serait-il pas sage ou utile de prendre en considération **l'implication des gens du milieu** et de la soutenir, cette implication, dans l'œuvre de prise en charge qu'ils assument pour pouvoir transmettre à d'autres ce qu'ils ont reçu de leurs devanciers. **Un des critères de sélection ne devrait-il pas être le bénévolat et la prise en charge de la communauté par elle-même?***

Une communauté qui désire vivre saura se donner des moyens créatifs plutôt que d'envisager seulement des solutions du passé qui ne consistent simplement qu'à couper les dépenses (ex : le chauffage), ou à retarder indûment des réparations devenues urgentes et nécessaires, ce qui a pour effet de « geler » la vie communautaire, au sens où le lieu devient moins propre aux activités.

PROBLÉMATIQUE
(suite)

Notre action pastorale ne vise pas à conserver des lieux de culte à la manière d'un taxidermiste qui sait bien empailler la vie pour qu'elle reste belle tout en étant morte. Mais au contraire, nous cherchons à susciter un dynamisme qui passe par la mise en valeur et l'exploitation de ces lieux qui autrefois étaient réservés au culte mais qui peuvent aussi être mis au service de l'ensemble pour d'autres fins, tout en préservant leur vocation première; par exemple : des concerts, des expositions, des enregistrements de disques, des rassemblements familiaux, des espaces de rencontre pour mouvements et associations. Notre intervention se situe dans l'esprit d'une collaboration à établir avec vous et non pas dans une recherche de solutions où l'on attendrait tout du Gouvernement ou de la Fondation du Patrimoine religieux.

Il nous semble donc, que loin d'y avoir une opposition entre nos actions respectives, il y a une complémentarité à inventer et à consolider : l'action pastorale favorisant la mise en place de conditions pour que surgisse un tonus renouvelé du tissu communautaire et l'action des instances civiles apportant un soutien, une expertise et des compétences qui pourraient assurer un développement plus ajusté à la réalité nouvelle et à l'émergence d'un réinvestissement de vie.

Cependant, même pour des communautés qui veulent vivre, les défis actuels sont importants et les communautés actuelles ont besoin d'un soutien pour une répartition plus juste du fardeau que représente la sauvegarde des biens patrimoniaux. De façon concrète, chez nous, la question se pose ainsi : avons-nous besoin de 11 lieux de culte? Nous croyons que non... mais qui sera intéressé à acquérir une église? Qu'en ferons-nous?

Un espace de discernement est nécessaire... comment le mettre en place? Il nous semble que les critères liés à la valeur patrimoniale du lieu sont importants, mais ils ne peuvent être les seuls à être considérés.

Il nous semble incontournable que l'avenir de nos lieux de culte ne pourra trouver de solutions sans passer par l'engagement clair des membres de la communauté, l'implication des gens, leur volonté, leur capacité de payer, la capacité d'envisager des solutions nouvelles et créatrices au lieu d'en rester à une dynamique de coupures et de simple reproduction de ce qui se faisait avant.

PROBLÉMATIQUE
(suite)

Sans vouloir prêcher pour notre paroisse, nous croyons qu'il n'est pas vrai que tous les pasteurs ont été de mauvais gestionnaires; cependant il est vrai, et d'autant plus d'actualité que la première responsabilité des pasteurs et des équipes pastorales n'est pas de consacrer trop de temps à la gestion. S'ils l'ont fait ou s'ils le font encore, c'est souvent par suppléance et parce que les petites communautés n'ont pas les moyens de s'offrir les services d'un gestionnaire qualifié. Peut-être, dans la dynamique d'une mise en commun des ressources que nous avons évoquée un peu plus haut, cela deviendrait-il possible... mais à quel coût?

Nous ne croyons pas non plus que l'Église ni la communauté doivent maintenir artificiellement des lieux s'il n'y a pas un tissu communautaire suffisamment vivant pour les prendre en charge, pour se les approprier et pour les rendre signifiants. On n'a pas à maintenir artificiellement des églises qui ne correspondent pas à un désir de vivre de la communauté, parce que les églises ont été édifiées non seulement pour y célébrer la foi mais pour y vivre la fraternité. Sans cela, ces lieux ne seraient que des coquilles vides; pas de vie communautaire... pas d'église. Les défis que représentent la sauvegarde de ces lieux appellent un « être ensemble » renouvelé qui seul peut leur donner une âme.

Nous portons à votre attention quelques unes des difficultés auxquelles nos communautés doivent faire face. Vous les connaissez déjà; nous voulons simplement les évoquer :

DIFFICULTÉS
RENCONTRÉES

- *Les coûts d'entretien;*
- *Les coûts des réparations;*
- *Les coûts du chauffage;*
- *La récente décision d'Hydro-Québec de mettre fin au tarif BT en avril 2006;*
- *La diminution des ressources humaines;*
- *La diminution de la communauté célébrante;*
- *Le prorata des dépenses nettement plus élevé dans les petites communautés que dans les grandes à cause du nombre de bâtisses à entretenir;*
- *L'articulation de solutions d'ensemble est compliquée par la réalité des distances territoriales;*
- *L'affaiblissement du tonus communautaire qui se répercute aussi sur une difficulté de recruter des bénévoles et des leaders;*

Malgré la présence de ces difficultés, nous croyons, plus que jamais, que chaque personne peut trouver dans une communauté vivante, des éléments précieux de réalisation de soi à travers le tissu des relations, et à travers le service aux autres et le sens de l'appartenance.

Il nous apparaît que dans nos communautés, nous sommes appelés à faire preuve de créativité et d'ingéniosité; c'est à ce titre que nous avons écrit à M. Thierry Vandal, président d'Hydro-Québec, pour lui offrir de mettre sur pied un projet pilote impliquant 3 églises de notre Unité pastorale sur lesquelles on pourrait installer des panneaux solaires pour produire de l'électricité qui, pendant la saison estivale, serait créditée par l'Hydro pour aider à défrayer les coûts de chauffage pendant la saison hivernale. Ce faisant, il nous apparaît apporter une collaboration au développement durable et à la mise en œuvre du protocole de Kyoto. Par un tel projet pilote, l'édifice le plus significatif du milieu devient ainsi porteur d'une sensibilisation à la question de l'environnement et à la possibilité que chacun puisse y apporter sa contribution. La nouveauté du projet qui s'incarne au cœur d'un bâtiment qui a son poids d'histoire devient en même temps porteur de la possibilité de faire du neuf avec ce qui fait partie de notre héritage. Ce projet pilote vise non seulement une autonomie énergétique, mais une source de production d'énergie, de telle sorte que les toits d'églises ne soient plus simplement un « passif » qu'il faut entretenir et rénover, mais deviennent ainsi un « actif » qui donne des moyens d'avancer sur des chemins nouveaux sans cesse à réinventer et qui peuvent faire sens pour les défis collectifs d'aujourd'hui.

PISTES
DE
SOLUTION

Notre expérience pastorale au cœur de l'Unité nous apprend que la mise en commun des ressources permet d'aller plus loin dans l'atteinte des objectifs des communautés chrétiennes qui est celui d'évangéliser, en facilitant l'ouverture de chemins nouveaux et de créer une solidarité qui se manifeste à une plus grande échelle. Cette même mise en commun permet à de petites communautés de bénéficier de services qu'elles ne pourraient s'offrir autrement.

Nous faisons le pari que la même dynamique au plan de la gestion des bâtiments produirait le même effet, permettant un meilleur discernement pour l'ensemble et une mise en commun qui permettrait d'élargir la palette des services plutôt que de les répéter 11 fois; une, deux ou trois églises pourraient être affectées particulièrement au culte, une autre pourrait devenir un columbarium, une autre pourrait être un lieu de rassemblement propice à de petits groupes, etc.

Notre expérience nous amène aussi à constater que des changements importants de mentalité doivent s'opérer non seulement au cœur de la population, mais aussi chez ceux et celles qui détiennent le pouvoir décisionnel, même au plan pastoral.

PISTES
DE
SOLUTION
(suite)

Plutôt que de faire reposer la totalité des coûts sur les épaules de la minorité qui participe au rassemblement communautaire, ne serait-il pas intéressant et aussi ajusté que ce fardeau soit porté par l'ensemble des citoyens et des citoyennes qui, d'une façon ou d'une autre, risquent de bénéficier des services offerts et de l'impact de ces biens patrimoniaux? N'y aurait-il pas lieu de penser à un organisme multipartite (Fabriques, Municipalités, MRC et Gouvernement) à qui serait confiée la gestion des biens patrimoniaux, tout en maintenant une clause affectataire au culte et en donnant priorité à la confession religieuse qui détient les biens mis en commun. C'est à cet organisme que serait confiée la responsabilité de discerner le bien fondé de conserver ou non tous les biens de culte situés sur son territoire et de voir à leur mise en valeur.

Dans la ligne de ce qui précède, est-ce que la Fondation ne pourrait pas se donner des critères qui tiennent compte de 2 réalités, et pour lesquelles 2 enveloppes distinctes pourraient être attribuées?

- *Les biens reconnus historiques qui ont une nette valeur patrimoniale et dont la valeur déborde la réalité locale où ils s'inscrivent à cause du poids de sens qu'ils ont au cœur de notre histoire collective.*
- *Les biens qui ont aussi une valeur patrimoniale intéressante pour la communauté locale; dans ce cas, l'enveloppe pourrait être répartie en tenant compte des efforts faits par la communauté pour préserver son lieu et pour le mettre à la disposition du plus grand nombre possible. Exemple : la Fondation pourrait égaler, ou doubler ou tripler la valeur de l'engagement communautaire du milieu, tenant compte de l'effort fourni par chaque personne. Il va aussi de soi que nous reconnaissons à la Fondation une voix au chapitre en ce qui concerne la façon dont les travaux subventionnés seront réalisés.*

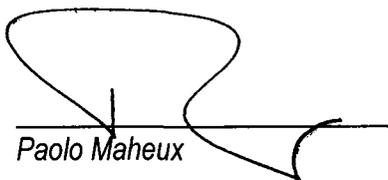
Comme pasteurs, nous sommes soucieux du fait que les lieux de culte servent au plus grand nombre possible; l'église est souvent le lieu qui peut accueillir le plus grand nombre de personnes et certaines d'entre elles, à cause de l'orgue et de l'acoustique du bâtiment, ont un potentiel reconnu et servent déjà à des concerts et à l'enregistrement de CD musicaux.

RECOMMANDATIONS
(suites)

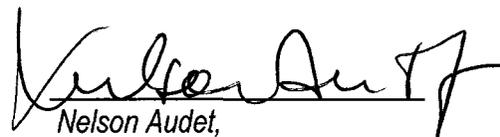
D'autres projets sont à inventer pour la mise en valeur entre autres des cimetières. Au cœur de l'Unité, un projet de collaboration avec la municipalité est en réflexion pour l'aménagement d'une piste cyclable annexée à un parc familial et qui intègre les espaces verts du cimetière comme lieu-mémoire de nos racines.

Il nous semble important que les diverses instances concernées puissent se parler afin de mieux cerner quel est le désir réel de vie manifesté par les gens rassemblés sur un territoire donné. La réalité de l'animation pastorale, et celle de la vitalité au point de vue municipal, pourraient mutuellement enrichir l'évaluation des besoins et du désir de vivre des gens qui composent le milieu. Ce désir de vivre nous semble un élément important et crucial pour justifier une implication des fonds publics.

Merci pour l'attention que vous porterez à nos réflexions!


Paolo Maheux

et


Nelson Audet,